rtm
centre-est des services de terrain
service départemental de l'Isère

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de l'ISÈRE

Commune d'ESTRABLIN

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE (sur fond cadastral)

Feuille OUEST

Légende :

Niveau de contraintes *

- **Zones d'interdictions**
- **Zones de projet possible sous maîtrise collective**
- **Zones de contraintes faibles**
- **Zones sans contrainte spécifique**

Nature du risque **

- C,c : crues rapides des rivières
- I',i' : inondation en pied de versant
- M,m : marécages
- T,t : crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
- V,v : ravinements et ruissellements sur versant
- G,g : glissements de terrain
- P,p : chutes de pierres

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé : voir encart au 1/25 000 (feuille EST)

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

Réalisation : Alp'Géorisques	**Etabli le : Décembre 2005**	**Echelle : 1/5 000**
Edition : Alp'Géorisques	**Modifié le :**	